

# L'Environnement pour les **EUROPEENS**

Magazine de la Direction Générale de l'environnement

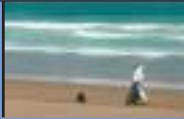
Protection du milieu marin

## Pour la survie des mers

- > Semaine de la mobilité: Au travail, autrement!
- > La Chine et ses défis environnementaux
- > Objectifs du millénaire pour le développement:  
Agir avec plus de fermeté

# Sommaire

**3 Protection du milieu marin**  
Pour la survie des mers



**5 Coopération internationale**  
La Chine et ses défis environnementaux



**6 LES GRANDS THÈMES: Stratégies thématiques**  
Un socle politique solide



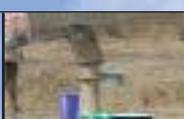
**7 Semaine de la mobilité**  
Des rues plus sûres...  
Nantes remporte le concours lancé en 2004!



**8 Présidence britannique**  
Changement climatique et amélioration de la réglementation figurent en tête des grandes priorités britanniques



**9 Objectifs du Millénaire pour le développement**  
Agir avec plus de fermeté



**10 Biodiversité**  
Investir dans la nature pour promouvoir la biodiversité



**12 Label écologique européen**  
Feu vert pour les campings et les lubrifiants «écologiques»



**13 En bref**

- Le registre européen des polluants primé
- Les constructeurs automobiles se mettent au «vert»
- Feu vert pour les combustibles marins
- Tous à l'eau...
- On en revient toujours à la terre...
- Hausse des émissions responsables du changement climatique
- Faire passer le message...
- Élaboration des plans d'allocation de CO<sub>2</sub> – Mission accomplie pour tous les États membres
- Des études montrent que les incidences de REACH sont gérables

**15 Nouvelles publications**  
**Propositions et Communications récentes**  
**Agenda**

## Rédaction – Information

L'Environnement pour les Européens est un magazine publié par l'unité «Communication» de la Direction Générale de l'environnement.

Rédacteur en chef: Ylva Tivéus. Coordinatrice: Rosa Fina. Publication trimestrielle, L'Environnement pour les Européens est disponible en allemand, anglais, espagnol, français, italien, polonais et grec. Abonnement gratuit. Pour plus d'informations, contacter l'unité «Communication»:

Fax (32-2) 296 95 60  
E-mail: [envinfo@cec.eu.int](mailto:envinfo@cec.eu.int)  
Site web L'Environnement pour les Européens:  
<http://europa.eu.int/comm/environment/news/efe/index.htm>

Pour de plus amples détails, cliquer sur:  
[http://europa.eu.int/comm/environment/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/environment/index_fr.htm)

## L'Europe verte en ligne

Où en est la législation communautaire dans le domaine de l'environnement? Que fait l'Europe en matière de faune et de flore, de qualité des eaux, de gestion des déchets? Qu'est-ce qu'une politique de produits intégrée et comment bénéficier d'un écolabel? De A (Accession Strategies for the Environment) à Z – ou plus précisément W (Wildlife Protection) –, un index alphabétique guide les interrogations de ceux qui s'intéressent aux questions (scientifiques, politiques, industrielles...) touchant au domaine – largo sensu – de l'environnement. Ces informations sont accessibles à partir de la page d'accueil du site Internet de la DG Environnement de la Commission européenne. Vous pouvez ainsi cerner ses domaines d'action, vous informer sur les instruments de financement en vigueur ou encore affiner vos recherches en consultant une librairie virtuelle bien fournie (lettres d'information contenant des analyses et des reportages, discours clés, communiqués de presse, manifestations...). Découvrez les tout derniers développements en cliquant sur «Quoi de neuf?».

[http://europa.eu.int/comm/environment/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/environment/index_fr.htm)

## Note

Ni la Commission européenne, ni aucune personne agissant en son nom, ne pourra être tenue responsable de l'utilisation éventuelle des informations contenues dans la présente publication, ni des erreurs qui, malgré le soin apporté à la préparation et au contrôle de cette publication, pourraient s'y glisser.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2005  
ISSN 1563-4159  
© Communautés européennes, 2005  
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Printed in Belgium

## Abonnements

Je souhaite recevoir gratuitement un exemplaire de la publication trimestrielle L'Environnement pour les Européens

en allemand  en anglais  en espagnol  en français  en italien  en polonais  en grec

Nom: .....

Organisation: .....

Rue: ..... N°: .....

BP: ..... Code postal: .....

Ville: ..... Pays: .....

Tél.: ..... Fax: .....

E-mail: .....

Formulaire à envoyer ou à télécopier à la DG Environnement – Unité «Communication»  
Rue de la Loi 200 – B-1049 Bruxelles  
Fax (32-2) 296 95 60

Vous pouvez également vous abonner en ligne à l'adresse:  
[http://europa.eu.int/comm/environment/maillingregistration/main/mailling\\_reg.cfm](http://europa.eu.int/comm/environment/maillingregistration/main/mailling_reg.cfm)



> Protection du milieu marin

**L'état général de l'environnement marin s'est dégradé plus rapidement que prévu ces dernières décennies. Les océans et les mers d'Europe sont désormais sérieusement menacés par toute une série de problèmes, de la pollution à la surexploitation de la pêche, en passant par le changement climatique.**

© Huysmans

## Pour la survie des mers

Les conséquences environnementales, économiques et sociales des dommages causés au milieu marin sont de plus en plus palpables.

Si l'on ne protège pas correctement les mers et les océans, ces précieuses ressources naturelles ne pourront pas déployer leur potentiel économique maximal. La Commission européenne élabore une stratégie globale en vue d'offrir aux générations actuelles et futures un milieu marin dynamique, sûr, propre, sain, productif et présentant une grande biodiversité.

L'environnement marin est l'un des biens les plus précieux de l'humanité. Les océans et les mers couvrent 71 % de la surface de la terre et constituent la plus grande source de biodiversité, abritant 90 % de la biosphère. Les écosystèmes marins jouent un rôle clé aux niveaux climatique et météorologique. Ils contribuent également à la prospérité économique, au bien-être social et à la qualité de vie, et font vivre les communautés côtières.

Mais cet environnement est mis à rude épreuve. Les signaux d'alarme les plus visibles sont la dégradation rapide de la biodiversité et des habitats, le niveau de contamination par des substances dangereuses et l'impact du changement climatique. L'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et la mer Noire sont trois des sept régions marines du monde dont les stocks de poissons doivent être reconstitués d'urgence. Pour sa part, l'écologie marine de la région de la Baltique a subi, selon les estimations, des dommages quasiment irréversibles.

### Impact économique

Les menaces pesant sur la santé de nos océans émanent de nombreuses sources: la pêche commerciale, les exploitations gazière et pétrolière, la navigation, le développement côtier, le tourisme, le dragage de sable et de gravier ainsi que l'impact négatif des activités terrestres telles que l'agriculture et l'industrie.

Cette détérioration de l'environnement marin et l'érosion de son capital écologique menacent de nombreux secteurs de l'économie, dont le tourisme et la pêche, qui vivent des ressources de la mer. Si l'on ne règle pas ces problèmes, les secteurs économiques qui dépendent de la mer ne pourront pas contribuer de manière optimale à la réalisation de l'objectif premier de l'Union, qui est de promouvoir la croissance économique et de créer des emplois en devenant plus compétitive.

### Une approche holistique

Les mesures visant à protéger l'environnement marin ne datent pas d'hier. Cela dit, elles sont souvent introduites de façon isolée et ne tiennent compte que des priorités liées à un domaine d'action spécifique – qu'il s'agisse des transports, de la pêche ou de tout autre secteur – sans évaluer leur impact de manière transversale et sans traiter tous les secteurs concernés sur un pied d'égalité. Pour leur part, les obstacles géopolitiques, nationaux

ou administratifs risquent d'entraver les initiatives envisagées, empêchant l'adoption d'une approche globale plus efficace pour résoudre les problèmes qui touchent l'environnement marin, problèmes qui ne s'arrêtent évidemment pas aux frontières.

La Commission s'attelle à combler ces lacunes en misant sur une approche cohérente et holistique applicable aux politiques nationales, européennes et internationales existantes de manière à protéger et, si possible, restaurer la biodiversité et les écosystèmes marins, en leur laissant l'espace et le temps nécessaires à recouvrer leur pleine vitalité. Cette initiative contribuera directement à la politique maritime de l'Union européenne au sens large, que la Commission est en train d'ébaucher. Cette politique vise à promouvoir une économie maritime dynamique qui soit en symbiose avec l'environnement marin.

La stratégie en question repose sur la conviction selon laquelle l'environnement marin doit faire l'objet d'une gestion non pas en fonction des frontières administratives, comme c'est le cas actuellement, mais par le biais de la définition de régions marines spécifiques sur la base de critères écologiques. Il convient pour ce faire de mettre en œuvre cette approche novatrice de la manière la plus décentralisée possible, de façon à pouvoir adapter les politiques en fonction des réalités très différentes des mers à l'intérieur et autour de l'Europe.



© Communautés européennes

© stock.xchng

## L'expérience au service des autres

Cette nouvelle stratégie s'articulera notamment autour de la coopération. Seront concernés différents intervenants au sein de l'Union européenne ainsi que les pays tiers qui bordent les mêmes mers que les États membres de l'Union européenne. Cette coopération avec les pays voisins reposera principalement sur les conventions et commissions régionales existantes en faveur de la protection des mers régionales européennes. En vigueur depuis plus de 30 ans, elles ont permis d'enregistrer une grande expérience et beaucoup de savoir-faire dont l'Union européenne peut s'inspirer.

Pour atteindre ses objectifs, la stratégie peut également compter sur la législation environnementale existante, en particulier sur les mesures visant à améliorer la qualité de l'eau. Le fait que 80 % de la pollution marine soit le fruit d'activités terrestres met en évidence à quel point il est important de tenir compte des besoins de la mer lors de la définition des politiques sectorielles dans les domaines de l'agriculture, des transports, de l'industrie et

du développement régional. Pour la pêche et la coopération de l'Union européenne avec les pays en développement, la protection de l'environnement marin constituera également un élément de réflexion important.

Afin de porter ses fruits, la stratégie devra veiller à régler le problème de méconnaissance des mers et des océans. Même si une multitude d'informations existent, force est de constater qu'elles sont plutôt disparates d'un point de vue géographique et pas toujours cohérentes. Ces écueils devraient être évités en adoptant une nouvelle approche en matière de surveillance et d'analyse du milieu marin. En harmonisant et en regroupant les informations disponibles et en concentrant la recherche marine sur des domaines plus méconnus, les décideurs seront à même de prendre des décisions fondées sur des données fiables.

## Une préparation minutieuse

Les préparatifs de la stratégie se sont révélés beaucoup plus intensifs qu'à l'accoutumée. Il a fallu plus de trois ans à la Commission pour consulter non seulement les États membres

de l'Union européenne, mais également les pays se préparant à y entrer, ceux avec qui elle partage des mers ou des océans, 16 commissions et conventions internationales et 21 organisations clés représentant l'industrie et la société civile.

Ce processus s'est enclenché dans la foulée de l'accord intervenu en 2002 sur le sixième programme d'action communautaire pour l'environnement, qui invite la Commission à proposer une stratégie thématique en faveur de la protection et de la conservation du milieu marin dont l'objectif premier est de "promouvoir l'utilisation durable des mers et la conservation des écosystèmes marins".

La mise en place de la stratégie a déjà contribué au développement de synergies entre différentes organisations en vue de coordonner davantage les efforts en matière de protection marine. Parmi celles-ci, citons la Commission d'Helsinki sur la protection de l'environnement marin de la zone de la mer Baltique, les Conventions d'Oslo et de Paris pour la protection de l'Atlantique du Nord-Est ainsi que la Convention de Barcelone pour la protection de la mer Méditerranée. ■

### Pour plus d'informations

Site web relatif aux stratégies thématiques  
[www.europa.eu.int/comm/environment/newprg/strategies\\_en.htm](http://www.europa.eu.int/comm/environment/newprg/strategies_en.htm)

Politique des zones côtières  
[www.europa.eu.int/comm/environment/iczm/home.htm](http://www.europa.eu.int/comm/environment/iczm/home.htm)

## Un environnement marin en mutation

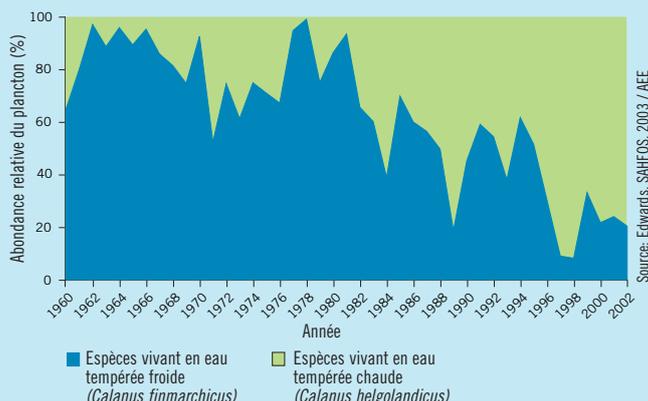


Efflorescence d'algues sur la plage  
 © Van Liere / AAE

Les scientifiques peuvent déjà observer l'impact très inquiétant du changement climatique sur les mers et les océans dans toute l'Europe. L'augmentation des températures modifie la composition du zooplancton dans la mer du Nord (cf. graphique), ce

qui, à son tour, affecte les espèces de poissons et de mammifères qui s'en nourrissent. En juin 2005, une étude de la Royal Society, au Royaume-Uni, a révélé que les océans s'acidifiaient de plus en plus du fait de l'absorption de quantités plus importantes de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) provenant de l'atmosphère. À cause de cela, le processus de formation des coraux et de la coquille d'autres organismes sera plus difficile tandis que le manque d'oxygène risque de poser des problèmes de respiration aux poissons. Les scientifiques estiment que l'acidité a déjà atteint un niveau irréversible, impossible à maîtriser sur l'espace d'une vie. Une action urgente s'impose si l'on veut éviter une aggravation de la situation.

### Évolution comparée de la répartition entre une espèce de copépode d'eau tempérée froide et une espèce de copépode d'eau tempérée chaude en Mer du Nord





Barrage des Trois Gorges © ESA

© Commission européenne

© stock.xchng

Le Commissaire européen en charge de l'Environnement, Stavros Dimas, en compagnie du Ministre chinois de l'Environnement, Xie Zenhua.

➤ **Coopération internationale**

## La Chine et ses défis environnementaux

**Le Ministre chinois de l'Environnement, Xie Zenhua, était à Bruxelles en juin 2005 pour discuter de la coopération bilatérale avec l'Union européenne dans toute une série de domaines environnementaux, dont le changement climatique, la gestion de l'eau, la pollution atmosphérique et la biodiversité. Cette visite a contribué à resserrer les liens entre les deux parties du monde, au travers du dialogue UE-Chine sur l'environnement.**

La croissance économique rapide qu'a connue la Chine ces derniers temps (9 % par an) en a fait une puissance économique de taille ainsi qu'une rivale sérieuse sur le plan international, susceptible de faire de l'ombre aux deux blocs économiques bien établis que sont l'Europe et les États-Unis. Cette croissance a fait surgir également de graves problèmes environnementaux dont les répercussions dépassent largement les frontières chinoises. Désormais, le pays collabore avec l'Union européenne afin de sauvegarder son environnement tant qu'il en est encore temps.

"La politique de la Chine en matière d'environnement se trouve à un tournant" souligne le Commissaire en charge de l'Environnement Stavros Dimas. "Il importe avant tout pour le gouvernement chinois de prendre conscience de la situation et d'éviter ainsi de reproduire bon nombre des erreurs que nous avons commises par le passé".

La qualité de l'air est très problématique, en particulier dans les grandes villes comme Pékin et Shanghai. La Banque mondiale recense 16 villes chinoises sur la liste des 50 villes les plus polluées au monde. En cause, non seulement le recours généralisé aux centrales électriques au charbon, mais également l'augmentation massive du nombre de voitures particulières en circulation. À l'échelle planétaire, les courants atmosphériques transportent cette pollution vers l'Est, menaçant ainsi le bien-être des pays voisins de la Chine, l'Amérique du Nord et même l'Europe. Avec les quelque 130 millions de véhicules prévus sur les routes chinoises d'ici 2030, les émissions de dioxyde de carbone montent également en flèche. La Chine, qui a ratifié le

Protocole de Kyoto comme l'Union européenne, est déjà responsable de 14 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Les ressources hydriques de la Chine sont en train d'atteindre un point critique. La pollution industrielle et l'agriculture intensive, qui absorbe jusqu'à 75 % des eaux de surface et souterraines à des fins d'irrigation, en sont les principaux facteurs responsables. Des milliers de barrages sont érigés le long des rivières dans le but de satisfaire la demande énergétique alors que 300 millions de Chinois n'ont pas accès à l'eau potable.

Le déboisement s'accélère, ce qui favorise de plus en plus les inondations, et les zones désertiques, qui couvrent déjà 27 % du territoire chinois, progressent à un rythme de 2 460 km<sup>2</sup> par an.

### Le panda, une espèce menacée

La Chine est un pays présentant une biodiversité parmi les plus riches du monde. Le pays abrite une faune et une flore sauvages uniques, dont le panda géant, qui lutte déjà contre l'extinction. Plus de 300 espèces d'animaux et 410 variétés végétales sont à présent menacées en raison de la disparition des habitats naturels – un chiffre qui risque d'augmenter au cours des cinq prochaines années.

La population est de plus en plus consciente de ces problèmes, comme en témoigne une étude nationale indiquant que 98 % des Chinois craignent pour la survie de l'environnement. Cela dit, les progrès sont freinés par le manque de savoir-faire technique et

de gestion, ainsi que par l'absence d'ONG et par la priorité accordée à la croissance économique et à l'industrie.

Le dialogue UE-Chine sur l'environnement couvre les aspects les plus importants de la politique environnementale et la réunion de juin a permis d'adopter un plan de travail détaillé pour 2005-2006. La Chine s'est félicitée du soutien au renforcement des capacités accordé par l'Union européenne. Quant à la Commission européenne, elle envisage désormais de permettre le détachement en Europe de fonctionnaires de l'Agence chinoise de protection de l'Environnement (SEPA) afin qu'ils puissent voir comment fonctionnent les systèmes de gestion de l'eau au sein de l'Union européenne. Plusieurs ateliers et séminaires seront également organisés avec la SEPA au cours de l'année prochaine. L'Europe utilisera le mécanisme de développement propre du Protocole de Kyoto pour le transfert de technologies respectueuses du climat. Les deux parties se concerteront plus étroitement, dans le cadre de négociations internationales, dans le but notamment de limiter la perte de biodiversité à l'échelon mondial.

Entamé en novembre 2003, le dialogue se fonde sur la coopération existant déjà entre l'Union et la Chine dans le domaine de l'environnement. De 2002 à 2006, plus d'un tiers (122 millions d'euros) du budget total réservé à la Chine sera consacré à la protection de l'environnement. Cette coopération environnementale grandissante profite aux deux parties. La réunion du mois de juin a d'ailleurs été qualifiée de "conviviale" et "fructueuse". Si elle souhaite se montrer aussi compétitive que possible, la Chine ne demeure pas moins soucieuse d'éviter la dégradation de son environnement et ne tient pas à se livrer à une concurrence sans aucun garde-fou réglementaire. Elle préfère tirer parti de l'expérience européenne et améliorer ses propres règles et normes. ■



© Communautés européennes



➤ LES GRANDS THÈMES: Stratégies thématiques

## Un socle politique solide

**Les sept stratégies thématiques proposent une nouvelle manière d'aborder le processus d'élaboration de la législation environnementale à l'échelon européen. L'objectif est de développer des politiques intégrées à long terme dans sept domaines clés: la pollution atmosphérique, l'environnement marin, l'exploitation durable des ressources, la prévention des déchets et le recyclage, les pesticides, les sols et l'environnement urbain.**

Ces sept stratégies thématiques constituent une composante importante du sixième programme d'action pour l'environnement (6<sup>e</sup> PAE), en vigueur jusqu'en 2012. Lors de son lancement en 2002, le programme a attiré l'attention sur la nécessité d'intervenir dans "des domaines où seul un ensemble de mesures coordonnées peut produire des résultats". Les nouvelles stratégies visent non seulement à atteindre les objectifs environnementaux fixés d'une manière rentable, mais également à travailler sur la base d'une "analyse scientifique fiable" ainsi que d'un "dialogue ouvert et d'une consultation avec les différentes parties concernées".

Deux des stratégies thématiques explorent de nouveaux domaines d'action communautaire – la qualité des sols et l'environnement marin (voir dossier principal) – mais laissent aux États membres la liberté de décider des mesures spécifiques à adopter. Les autres thématiques ciblent des domaines déjà couverts par des politiques et/ou une législation mais nécessitant une certaine modernisation afin de pouvoir favoriser la mise en place d'une approche holistique plus globale. Elles s'écartent des politiques axées sur l'un ou l'autre polluant spécifique et visant à résoudre les problèmes les plus visibles – souvent symptomatiques de dysfonctionnements plus graves.

Ces stratégies contribueront considérablement à l'agenda de Lisbonne. Chacune donne sa propre perception de l'objectif global visant, à long terme, à promouvoir à la fois le développement durable ainsi que la croissance et l'emploi, améliorant par la même occasion la compétitivité de l'Europe. Elles joueront également un rôle positif sur le plan de la réglementation, par le biais d'une rationalisation et d'une simplification des règles existantes.

### Au service de la vie

Au cours des 30 dernières années, la politique européenne de l'environnement a permis d'améliorer sensiblement la situation dans certains domaines comme l'air et l'eau. Cela dit, à mesure que la connaissance humaine progresse, on découvre qu'un ensemble de liens de cause à effet plus complexe existe entre l'environnement et d'autres problématiques telles que la santé humaine, l'agriculture, le développement industriel et la croissance économique. Les stratégies thématiques garantissent une meilleure synergie entre les différentes politiques dans la mesure où elles regroupent tous les départements compétents de la Commission européenne, lesquels oeuvrent de concert en faveur

de la définition et de l'application de ces stratégies. Elles complètent le travail effectué dans le cadre des quatre grands domaines prioritaires du 6<sup>e</sup> PAE, à savoir le changement climatique; la nature et la biodiversité; l'environnement; la santé et la qualité de vie, et la gestion des ressources naturelles et des déchets.

L'approche "stratégique" s'articule autour de quatre principes:

- Une analyse attentive du problème, des pressions et incidences ainsi que de la manière dont chaque politique thématique interagit avec les autres domaines concernés. Les stratégies doivent reposer sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles.
- Un ensemble de mesures à large spectre dans le but de couvrir une grande variété de problèmes.
- Une perspective à long terme proposant d'agir tant au niveau de l'Union européenne que des États membres pour les deux prochaines décennies ou plus loin encore dans le futur.
- La définition des stratégies doit se faire en collaboration avec les parties prenantes, au sein d'un vaste processus de consultation.

Il s'agit d'une approche "sur mesure". Au lieu de proposer une législation européenne dans chaque cas, les stratégies thématiques recourent à des instruments se fondant sur le marché et à des approches volontaires pour résoudre les problèmes lorsque cela est possible. Elles tiennent également compte du principe de subsidiarité en vue de proposer des solutions adaptées au contexte local. Pour la phase préparatoire, il a également fallu procéder à une évaluation des procédures d'information et de suivi dans le but de simplifier et de réduire les charges et coûts administratifs.

Ainsi, entre 2002 et 2004, la Commission a mené et publié des recherches détaillées sur les pressions et problèmes identifiés dans chaque domaine, recherches qui ont servi de base à la consultation avec les parties prenantes. La phase actuelle correspond à la publication de communications officielles présentant des solutions à long terme ainsi que des propositions législatives dans plusieurs domaines. La Commission adoptera progressivement les stratégies en question durant le second semestre 2005.

#### Pour plus d'informations

Site web relatif aux stratégies thématiques  
[www.europa.eu.int/comm/environment/newprg/strategies\\_en.htm](http://www.europa.eu.int/comm/environment/newprg/strategies_en.htm)



► Semaine de la mobilité

Quelques-unes des innovations proposées par Nantes en matière de mobilité – y compris le service de navettes fluviales

# Des rues plus sûres... Nantes remporte le concours lancé en 2004!

La ville française de Nantes a remporté le Prix de la Semaine de la mobilité 2005 pour les activités organisées en septembre 2004 autour du thème "Des rues sûres pour les enfants". Les deux autres finalistes sont Kroměříž, en République tchèque, et Donostia-San Sebastián, en Espagne.

Le 16 septembre 2005, les finalistes de la Semaine de la mobilité recevaient leur prix à l'occasion d'une cérémonie organisée à Londres par la Commission européenne et la présidence britannique de l'Union européenne, événement marquant le coup d'envoi de la Semaine de la mobilité 2005.

Les initiatives visant à promouvoir l'usage du vélo, prises par Nantes – ville qui compte plus de 500 000 habitants –, ont impressionné le jury. La ville a notamment encouragé les enfants à se rendre à l'école à bicyclette en compagnie de leurs camarades et sous la supervision d'un adulte. Non seulement cette initiative est bénéfique pour la santé et la condition physique, mais elle permet également de rendre les citoyens plus autonomes et contribue à redynamiser la vie dans les quartiers.

"Nous sommes heureux d'avoir été récompensés. Il est important pour nous d'obtenir une reconnaissance au niveau européen" déclare François de Ruyg, vice-président de Nantes Métropole chargé de coordonner les activités de la Semaine de la mobilité. "Cette distinction prouve que nous allons dans la bonne direction. Nous continuerons à offrir de nouveaux services au public et à encourager des changements de comportement. Le changement exige toujours des efforts, mais il apporte des avantages que chacun de nous peut apprécier".

Nantes a également mis en place deux nouveaux services: un parking relais et un service de navettes fluviales. Depuis juin 2005, la ville offre un service régulier de navettes fluviales (Navibus) qu'elle compte développer à l'avenir.

## Encadrement proactif

Kroměříž est une petite ville qui a de grandes idées! Elle a en effet lancé un projet

d'encadrement proactif qui vise à encourager les enfants à parler entre eux des problèmes de transport. "Tous les enfants rentrant à l'école primaire ont reçu de leurs condisciples des classes supérieures des brassards réfléchissants ainsi que des conseils sur la manière de circuler en rue et de se rendre à l'école et à la maison en toute sécurité" explique Olga Sehnalová, maire adjointe de Kroměříž. La police locale a également récompensé les cyclistes roulant sur des vélos bien équipés et portant un casque, allant même jusqu'à offrir trois vélos flambant neufs.

"Il est toujours agréable de voir ses efforts reconnus" ajoute Olga Sehnalová, "et en plus, cela sensibilise davantage le public".

Donostia-San Sebastián a marqué la Semaine de la mobilité 2004 grâce à des courses et des jeux pour les enfants, ainsi qu'à la création de nouvelles rues piétonnes et pistes cyclables. "Nous avons un rêve commun, celui d'une ville où les habitants vivent, travaillent, jouent et cohabitent au sein d'un environnement durable, confortable et sûr" souligne le conseiller à la mobilité Ernesto Gasco.

## Un intérêt grandissant

Depuis son lancement en 2002, la Semaine européenne de la mobilité (associée à la Journée européenne sans voiture du 22 septembre) attire un nombre de plus en plus important de villes à travers l'Union européenne. En 2004, 377 autorités locales ont organisé des activités et 472 ont soutenu la campagne. Le nombre de participants devrait encore augmenter cette année.

"Au travail, autrement!" est le thème central de la Semaine de la mobilité 2005. Le but est de promouvoir des déplacements travail-domicile ou école-domicile plus respectueux de l'environnement, en encourageant l'utilisation du

vélo, la marche à pied, le covoiturage ou les transports publics. Les navettes en voitures particulières contribuent considérablement à la congestion du trafic durant les heures de pointe. Pourtant, limiter le kilométrage parcouru en voiture pour aller au travail ne demande pas de gros investissements. Les entreprises peuvent jouer un rôle positif en subventionnant les déplacements de leur personnel en transports publics ou en mettant à sa disposition des vélos pour des petits trajets. Profitant tant aux employeurs qu'aux employés et à la communauté au sens large, les "modes pour se rendre au travail autrement" ont une incidence non seulement sur l'environnement, mais également sur la performance sociale et économique générale de l'Union européenne.

La cérémonie de remise des prix coïncidait avec la conférence *In Motion! Visions for urban mobility and clean air*, organisée à Londres par la Commission européenne et la présidence britannique de l'Union européenne, avec le soutien de *Transport for London*. L'objectif de la conférence était de lancer la Semaine de la mobilité 2005, avec force expositions, ateliers et visites de la ville. Figuraient également au programme les exposés du Commissaire européen en charge de l'Environnement, Stavros Dimas, et du Commissaire en charge des Transports, Jacques Barrot, décrivant dans quelle mesure les politiques communautaires contribuent à l'amélioration de la qualité de l'air et de la vie en milieu urbain, ainsi qu'à la durabilité des transports. Les maires de plusieurs capitales européennes ont également eu l'occasion d'échanger leurs meilleures pratiques en la matière. ■

### Pour plus d'informations

Semaine de la mobilité  
[www.mobilityweek-europe.org/](http://www.mobilityweek-europe.org/)



Tony Blair en compagnie du Président du Parlement européen, Josep Borrell, et du Président de la Commission, José Manuel Barroso.

© Parlement européen

## ➤ Présidence britannique

# Changement climatique et amélioration de la réglementation figurent en tête des priorités britanniques

À la tête de la présidence de l'Union européenne depuis juillet 2005 et ce pour 6 mois, succédant au Luxembourg, le Royaume-Uni s'est concocté un programme environnemental ambitieux, tant politique que législatif. Si Londres a fait du changement climatique et de l'amélioration de la réglementation environnementale ses priorités, elle devra également se pencher sur une foule d'autres questions liées à la politique de l'environnement.

Depuis le début des années 1990, les gouvernements britanniques ont toujours prôné une législation plus rationnelle et plus facile à mettre en œuvre. Et le Royaume-Uni n'en attend pas moins de la législation communautaire. Il n'est donc pas étonnant que l'amélioration de la réglementation environnementale ait été retenue parmi les principales thématiques à aborder lors du Conseil "Environnement" qui se réunira pour la première fois à la mi-octobre sous présidence britannique.

Le Royaume-Uni "souhaite s'attaquer au corpus législatif environnemental de l'Union européenne en rationalisant les exigences liées à l'information et à la notification, allégeant ainsi le fardeau administratif y afférent, tout en améliorant la qualité de la législation en rendant son application plus facile aux niveaux national et local" explique un fonctionnaire de la Commission européenne qui a collaboré étroitement avec la présidence britannique à la définition de son agenda environnemental.

## L'air – Un sujet politique sensible

Comme le prévoit le sixième programme d'action communautaire pour l'environnement,

la Commission commence à dévoiler les stratégies spécifiques axées sur les sept domaines thématiques suivants: l'air, les ressources naturelles, la prévention des déchets et le recyclage, l'environnement marin (voir pages 3-4), le milieu urbain, les pesticides et les sols. Une étude récente montre qu'en dépit des améliorations observées dans certains domaines, comme le plomb dans l'essence et les émissions industrielles, la qualité de l'air dans l'ensemble de l'Union européenne est pire qu'on ne l'avait imaginé (cf. *L'Environnement pour les Européens* N° 20). La pollution ampute l'espérance de vie moyenne des Européens de neuf mois et provoque plus de 350 000 décès prématurés chaque année.

"La pollution atmosphérique est devenue un sujet politique très sensible et la future stratégie de la Commission en la matière devrait conduire à une révision des réglementations communautaires en vigueur dans le domaine de l'air" explique le fonctionnaire.

Le Royaume-Uni s'est fixé un objectif ambitieux en matière environnementale: renforcer la coopération internationale dans la lutte contre le changement climatique. Avec la pauvreté en Afrique, le sujet figurait en effet parmi les grandes priorités exposées par

le Premier ministre britannique Tony Blair lors du Sommet du G8, qui a réuni en juillet, à Gleneagles, en Écosse, les pays les plus industrialisés du monde. Deux défis majeurs demeurent cependant, à savoir convaincre l'Administration américaine et parvenir à un consensus international à propos du suivi à adopter pour l'après 2012, date d'échéance de la phase initiale de Kyoto. Le Royaume-Uni présidera la délégation de l'Union européenne à la première réunion des Parties au Protocole de Kyoto, événement crucial qui aura lieu à Montréal, en décembre 2005.

## Autres points à l'ordre du jour

Enfin, Londres compte finaliser plusieurs propositions législatives européennes dans sept domaines: qualité des eaux de baignade, gestion des substances chimiques (REACH), transfert de déchets, élimination de piles, déchets miniers, accès à l'information environnementale et gaz fluorés. ■

### Pour plus d'informations

Site web de la présidence britannique  
[www.eu2005.gov.uk](http://www.eu2005.gov.uk)



© EC-ECHO-Heinke Veitt

© EC-ECHO-François Goemans

## ➤ Objectifs du Millénaire pour le développement

# Agir avec plus de fermeté

**Un Sommet des Nations unies a eu lieu à New York du 14 au 16 septembre 2005 dans le but de dresser le bilan des progrès réalisés en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), cinq ans après leur adoption en 2000. La Commission européenne est convaincue que le développement durable et la conservation de la nature sont essentiels à la réalisation des OMD.**

Le septième des huit OMD cible l'environnement durable et s'engage à inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources naturelles, à réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions de personnes vivant dans des taudis, d'ici 2020. Dans une Communication préalable au Sommet<sup>1</sup>, la Commission a mis en exergue qu'atteindre ces objectifs est indispensable à la réalisation d'autres objectifs en matière de pauvreté, de santé et d'égalité entre les sexes, ainsi qu'à la sécurité de la planète et des hommes et des femmes qui y vivent. Elle a souligné la nécessité d'intégrer la protection de l'environnement et l'exploitation durable des ressources naturelles au sein des processus d'élaboration des politiques et des stratégies de développement, tant sur le plan national qu'international.

La survie des plus pauvres dépend directement des ressources naturelles. Par exemple, l'accès, à l'échelon local, à l'eau potable et à des sources d'énergies durables est important pour le bien-être et la santé, des enfants particulièrement, et dispense les femmes de la corvée de l'eau et du bois, qu'elles doivent souvent transporter sur de longues distances.

En se rendant au Sommet des Nations unies, l'Union européenne s'était fixé une ligne d'action très claire dans un certain nombre de domaines cruciaux tels que le changement climatique, la biodiversité, la désertification et l'exploitation durable des océans du globe.

Une proposition très concrète, dans le contexte d'une réforme générale de la structure institutionnelle de l'ONU, consistait notamment à créer une Organisation des

Nations unies pour l'environnement qui se focaliserait sur la dimension environnementale du développement durable. L'idée, à examiner lors du Sommet, était de fonder la nouvelle organisation sur le Programme des Nations unies pour l'environnement, déjà en place, mais en la dotant d'un mandat plus intégré et actualisé. L'organisation serait ainsi mise sur un pied d'égalité avec d'autres agences spécialisées des Nations unies.

L'Organisation, basée à Nairobi, pourrait planifier son travail grâce à un financement stable et coopérerait étroitement avec d'autres instances multilatérales. Le projet de création de cette nouvelle agence mûrit depuis plusieurs années. Il symbolise parfaitement la tendance, soutenue par l'Union européenne, visant à améliorer la gouvernance environnementale à tous les niveaux et qui s'est dessinée après l'appel lancé par le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, en faveur d'une supervision internationale plus ferme et mieux intégrée afin de relever les défis de la croissance économique mondiale et du développement.

Lors du Sommet européen de juin 2005, le Conseil européen a réitéré son attachement au "développement durable en tant que principe clé présidant à l'ensemble des politiques et actions de l'Union". Les chefs d'État ou de gouvernement de l'Union européenne ont adopté une déclaration accordant la priorité à la protection de l'environnement et appelant au respect des ressources naturelles limitées de la planète ainsi qu'à la mise en place de mesures visant à briser le lien existant entre la croissance économique et la dégradation de l'environnement par le biais de nouveaux objectifs, indicateurs et procédures de suivi.

## Une approche multilatérale

L'engagement de l'Union européenne vis-à-vis des Nations unies est très fort. En effet, les États membres financent près de 37 % du budget annuel de l'organisation et contribuent à ses fonds et programmes à hauteur de 50 %. L'Union est également le premier fournisseur mondial d'aide au développement dans le domaine de l'eau et de l'hygiène, et participe activement aux efforts visant à stimuler l'utilisation de sources d'énergies renouvelables à travers l'Initiative Énergie de l'UE pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable (EUEI). Pour l'Union, le Sommet des Nations unies constitue l'occasion idéale d'aborder les problèmes mondiaux par le biais d'une approche multilatérale consolidée – un principe au cœur de la politique étrangère de l'Union européenne.

S'agissant du changement climatique, l'Union européenne a une fois de plus prôné l'action internationale concertée pour en limiter l'impact ainsi que le démarrage de discussions formelles autour d'un cadre global qui prendrait la suite de la phase initiale de Kyoto en 2012 et aiderait les pays en développement à atteindre une croissance durable.

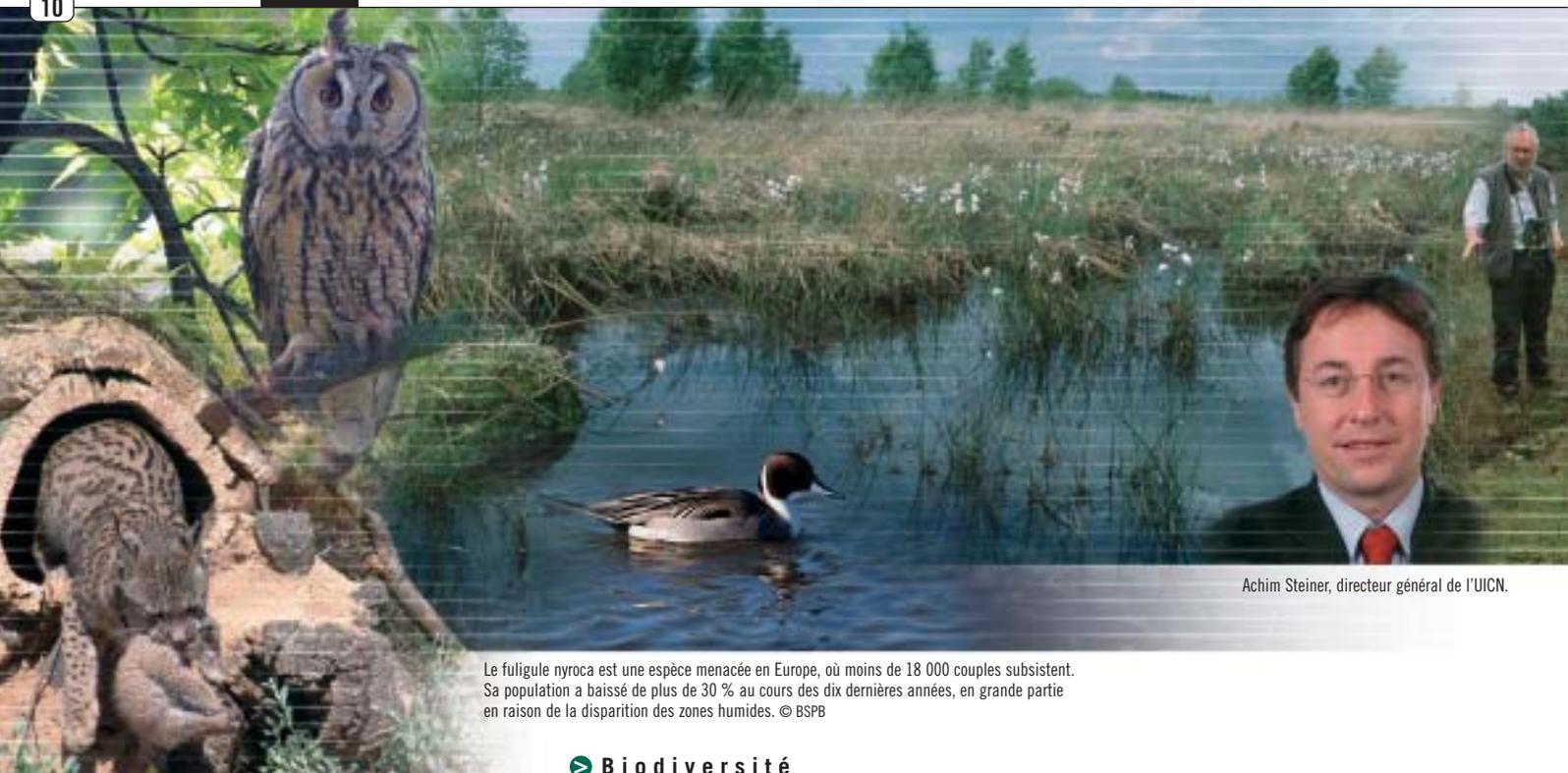
Le chemin est encore long avant d'atteindre les objectifs fixés lors du Sommet mondial de Johannesburg en 2002 en faveur de la conservation de la biodiversité. L'Union européenne s'est pour sa part engagée à mettre un terme à la perte de biodiversité en Europe d'ici 2010.

<sup>1</sup> Sommet 2005 des Nations unies – Relever les défis mondiaux et assurer la réussite des réformes des Nations unies, COM(2005)259 final.

### Pour plus d'informations

L'Union européenne et le Sommet des Nations unies  
[www.europa.eu.int/comm/external\\_relations/un/summit\\_2005/](http://www.europa.eu.int/comm/external_relations/un/summit_2005/)

Les Objectifs du Millénaire pour le développement  
[www.un.org/millenniumgoals/](http://www.un.org/millenniumgoals/)



Achim Steiner, directeur général de l'UICN.

Le fuligule nyroca est une espèce menacée en Europe, où moins de 18 000 couples subsistent. Sa population a baissé de plus de 30 % au cours des dix dernières années, en grande partie en raison de la disparition des zones humides. © BSPB

 Biodiversité

© Ministerio de Medio Ambiente de España / Junta de Andalucía

# Investir dans la nature pour promouvoir la biodiversité

**Persuader les décideurs politiques et le public européens d'adhérer à l'idée de préserver les "services naturels offerts" par les écosystèmes pour favoriser une croissance durable et une diversification des espèces ne sera pas une sinécure. Pourtant, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), cette piste est la seule qui puisse assurer la compatibilité entre croissance économique et environnement.**

L'Europe abrite une faune et une flore sauvages d'une richesse considérable – environ 200 000 espèces. Une richesse qui risque de se réduire comme peau de chagrin si de nouvelles mesures ne sont pas prises rapidement pour inverser l'impact de l'économie actuelle sur l'environnement. La biodiversité et la croissance économique peuvent être complémentaires à condition de modifier nos méthodes de production, en misant non plus sur une consommation aveugle des matières premières et produits finis mais plutôt sur une conservation et une gestion plus rationnelles des ressources naturelles, selon Achim Steiner, directeur général de l'UICN, organisme plus connu sous le nom d'Union mondiale pour la nature.

"En tant qu'écologistes, nous devons aller au-delà de la vision d'un marché prédéterminé, uniquement régi par un système rigide d'offre et de demande. Cette vision est fautive. On peut modifier le prix d'un produit et la

demande pour celui-ci en appliquant des politiques environnementales" précise Achim Steiner. "Nous utilisons la désignation de 'services des écosystèmes' pour définir les services et les produits que la nature fournit à l'homme et qui lui sont bénéfiques. Il peut s'agir d'un système de filtrage naturel qui purifie l'eau de manière plus efficace et plus économique qu'un système conçu par l'homme, ou d'une réserve forestière qui recycle de gros volumes de dioxyde de carbone. Convaincre la société de ces avantages, c'est ouvrir la voie aux investissements dans les écosystèmes, et cela pour le bien de tous: les êtres humains, l'économie et la nature".

## La Terre n'attendra pas

Comme le souligne le rapport de synthèse *Évaluation des écosystèmes pour le millénaire* – une analyse menée récemment par 1 300 experts issus de 95 pays et soutenue par les Nations unies, d'autres agences internationales et

des groupes privés –, il est grand temps d'avancer des arguments convaincants. Ces 50 dernières années, la dégradation des écosystèmes par l'homme a été la plus radicale de toute l'histoire, continue le rapport, indiquant que plus de la moitié de tous les engrais azotés synthétiques produits à l'échelle mondiale depuis 1913 se sont retrouvés dans l'environnement au cours des 20 dernières années. D'après ce même rapport, deux écosystèmes – les pêches de capture et les eaux douces – "sont désormais à des niveaux ne permettant pas de répondre à la demande actuelle, sans parler des besoins futurs".

Le rapport avertit également que ce sont les populations les plus pauvres qui souffrent le plus de la dégradation des écosystèmes. Il prévoit par exemple une augmentation du nombre de pauvres en Afrique subsaharienne, de 315 millions en 1999 à 404 millions d'ici 2015. Cela dit, toutes les régions les plus pauvres de la planète sont menacées: l'Asie centrale, certaines régions d'Amérique latine et une partie de l'Asie du Sud et du Sud-Est.

Pour l'UICN, si l'Europe, continent hautement industrialisé, ne modifie pas ses modèles de production économique et de consommation, la pilule sera très amère. La "liste rouge", dressée dans le cadre de l'initiative "Compte à rebours 2010" de l'UICN,

**COUNTDOWN**  
**2010**

Half the loss of biodiversity



© Communautés européennes

Après un important déclin de l'espèce au cours du siècle dernier, principalement à cause de l'usage de pesticides et de la chasse, les populations de faucon pèlerin sont progressivement restaurées en Europe grâce à des actions de conservation. © Chris Gomersall/RSPB Images

recense un nombre inquiétant d'espèces européennes menacées. Sont ainsi menacés en Europe, 42 % des mammifères, 15 % des oiseaux, 45 % des papillons, 30 % des amphibiens et 52 % des poissons d'eau douce du continent. L'espèce féline la plus menacée à l'échelon mondial, à savoir le lynx ibérique, ne vit plus que sur de petits territoires en Espagne; les experts estiment que moins de 120 individus de cette espèce seulement subsistent encore.

## L'écologie évolue-t-elle au détriment de l'économie?

Pousser les économies industrialisées dans la direction de la croissance durable ne sera pas aisé, comme l'admet Achim Steiner. Bien que la demande en faveur de produits et services écologiques augmente en Europe et dans d'autres sociétés post-modernes, "il faut continuer à faire pression sur les producteurs pour qu'ils en offrent" explique-t-il.

"Il faut reconnaître qu'à court terme, ce changement de cap risque de mener à des méthodes de production plus coûteuses ainsi qu'à une augmentation des prix des produits, mais cette situation serait temporaire et serait palliée par une utilisation intelligente des subventions et par des campagnes d'information du public destinées à stimuler la demande. Tout porte à croire que les subventions et les incitations ne seront plus nécessaires à long terme, une fois que la demande pour ces produits et services décollera véritablement. Les secteurs des énergies renouvelables et du recyclage en Allemagne en sont d'excellents exemples, tout comme la demande des consommateurs suisses en faveur des produits naturels en général. Il suffit de déambuler dans les rayons de n'importe quel supermarché en Suisse pour se rendre compte de la gamme incroyablement variée de produits verts".

## Convaincre, encore et toujours...

Deux des défis les plus difficiles auxquels sont confrontées les organisations telles que l'UICN consistent, premièrement, à convaincre les gouvernements et les agences internationales de développement d'intégrer la planification des écosystèmes dans leurs programmes de crédit et de financement et, deuxièmement, de les mettre en œuvre rapidement.

La Banque mondiale, par exemple, a financé – et continue à financer – plusieurs projets de grande envergure à travers le monde dont les avantages économiques prennent souvent le pas sur leur impact écologique. "La Banque mondiale fonctionne pour l'instant de manière quelque peu protectionniste et n'est pas encore très ouverte à la planification des écosystèmes, dirais-je. Je peux comprendre. La Banque fait l'objet bien souvent de grosses pressions de la part d'intervenants dont les intérêts ne sont qu'économiques. Les écologistes ont donc du pain sur la planche pour les convaincre de changer leur fusil d'épaule" souligne Achim Steiner. Heureusement, en Europe, les institutions tiennent davantage compte du développement durable dans leur réflexion politique.

## Vers une Union européenne plus verte

La politique agricole commune de l'Union, par exemple, progresse doucement mais sûrement sur le chemin de la croissance durable. De même, l'Union européenne a accordé la priorité au développement de modes de production d'énergie, de transport, de construction et de recyclage compatibles avec l'environnement.

Par ailleurs, les dirigeants européens ont convenu à Göteborg, en 2001, de mettre un

terme au déclin de la biodiversité en Europe d'ici 2010 et, en juin 2004, l'Union européenne a adopté les recommandations de la liste rouge de l'UICN. La situation progresse également sur le front des sites protégés du réseau Natura 2000. En effet, 12 000 sites supplémentaires situés dans les régions atlantique, continentale et boréale de l'Union sont venus enrichir le réseau depuis décembre 2004.

"Nous attendons encore la publication par la Commission européenne d'une communication sur l'initiative "Compte à rebours", laquelle s'avère urgente. L'objectif de 2010 est un défi énorme à relever dans les meilleures circonstances; cela dit, si on ne prend pas de décision rapidement, ce sera l'échec" explique Achim Steiner, qui s'est rendu récemment à Bruxelles pour faire passer son message aux fonctionnaires de la Commission, toutes Directions Générales confondues, impliqués directement ou indirectement dans la politique environnementale.

Quant à Natura 2000, il estime que le réseau "constitue un pas dans la bonne direction, mais qu'il faut l'étendre beaucoup plus. Le nombre de sites peut impressionner, mais le réseau ne couvre encore qu'une faible proportion des écosystèmes du territoire et des régions côtières d'Europe. Selon nous, il est également urgent d'incorporer des incitants plus convaincants dans les politiques européennes de développement et d'assistance dans le but de promouvoir les services offerts par les écosystèmes dans les pays en développement". ■

### Pour plus d'informations

UICN – L'Union mondiale pour la nature  
[www.iucn.org/places/europe/rofe/](http://www.iucn.org/places/europe/rofe/)

Page d'accueil Natura 2000  
[www.europa.eu.int/comm/environment/nature/home.htm](http://www.europa.eu.int/comm/environment/nature/home.htm)



© EPA Photo/AFI/Normands Mezins

➤ Label écologique européen

# Feu vert pour les campings et les lubrifiants “écologiques”

Des centaines de produits et de services utilisés tous les jours par la population arborent le label écologique de l'Union européenne (la “Fleur”), démontrant leur impact limité sur l'environnement. Le logo, qui offre un net avantage au produit en termes de marketing, permet également aux consommateurs d'être correctement informés sur le plan environnemental. Lancé en 1992, le système présente un champ d'action de plus en plus étendu, comme en témoigne l'adjonction de deux nouvelles catégories: les services de camping et les lubrifiants.

La tendance en faveur du tourisme vert est en hausse. Les gens deviennent en effet de plus en plus exigeants quant au choix de leurs destinations de vacances, qu'ils veulent de plus en plus respectueuses de la nature. Tel est particulièrement le cas en Europe, destination touristique numéro 1 dans le monde. Le système européen de label écologique permet d'allier ces deux exigences.

Depuis l'introduction du label écologique européen dans le secteur de l'hébergement touristique en 2003, le système s'est transformé en un outil efficace contribuant à renforcer la dimension “écologique et durable” des destinations de vacances. Désormais, l'éco-label s'applique également aux campings. Parmi les quelque 24 000 terrains de camping que compte l'Union européenne, ceux qui satisfont aux critères requis pourront arborer la Fleur de l'éco-label et attirer ainsi les campeurs qui se soucient de la nature.

Pour recevoir le label écologique européen, un camping doit se conformer à des normes minimales strictes en matière d'environnement et d'hygiène. Parmi celles-ci, citons notamment le recours à des sources d'énergie renouvelables, une consommation limitée d'eau et d'énergie, des mesures visant à réduire la production de déchets ainsi que la fourniture aux campeurs d'une information adéquate en matière d'environnement et de sécurité.

Les gestionnaires de campings devront faire des efforts pour améliorer leur performance écologique générale s'ils souhaitent obtenir cette certification. Cela dit, les avantages

qu'ils en retireront ne seront pas négligeables. En réduisant leur consommation d'eau et d'électricité, ils protégeront l'environnement et feront des économies. Sans parler des avantages commerciaux... Car en adhérant à des normes très sévères, ils attireront plus facilement les campeurs et se forgeront une meilleure image par rapport aux campings concurrents qui font moins attention à l'environnement.

## Des lubrifiants moins polluants

Les producteurs de lubrifiants sont les tout derniers fabricants à pouvoir afficher la Fleur sur leurs produits. Les consommateurs pourront ainsi choisir plus facilement parmi les huiles hydrauliques, graisses, huiles pour scies à chaîne et huiles pour moteur à deux temps les moins nocives pour l'eau et les sols au cours de leur utilisation et qui permettent de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Les huiles pour automobiles ne sont pas couvertes dans la mesure où les techniques utilisées pour leur fabrication diffèrent de celles pour d'autres types de lubrifiants. Cela dit, il se peut que des critères distincts soient élaborés à l'avenir.

Les lubrifiants devront respecter des critères environnementaux déterminés pour se voir octroyer le label écologique européen. Parmi ces critères, citons la toxicité aquatique (pour les lacs et rivières, par exemple), la biodégradabilité, le potentiel bioaccumulatif et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables lors de la fabrication de ces lubrifiants. L'application de l'éco-label aux lubrifiants s'est faite

en veillant particulièrement à ce que les exigences en matière de tests ne soient pas inutilement lourdes.

Les critères de l'éco-label européen constituent un juste milieu entre les objectifs légitimes visant le développement durable et la faisabilité technique. Ils prouvent que l'industrie et les écologistes peuvent travailler main dans la main.

Chaque État membre dispose d'une autorité compétente chargée de fournir des informations sur le label écologique européen, de vérifier la conformité des produits par rapport aux critères et d'octroyer le label. Le système couvre à présent 23 groupes de produits différents. Cela va des textiles et des chaussures aux détergents et appareils électroménagers, en passant par les produits en papier et les peintures.

Plus de 260 licences ont été délivrées à ce jour et les ventes de produits éco-labelisés ont progressé de plus de 200 % rien que ces deux dernières années, atteignant un volume de vente de gros d'une valeur approximative de 700 millions d'euros en 2004. Les progressions les plus significatives ont été relevées en Italie, Danemark, France et Espagne. ■

### Pour plus d'informations

Le catalogue Éco-label: Green Store  
[www.eco-label.com](http://www.eco-label.com)

Site web du label écologique européen  
[www.europa.eu.int/ecolabel](http://www.europa.eu.int/ecolabel)

## En bref ... En bref ...

## Le registre européen des polluants primé

Le Registre européen des émissions de polluants (EPER) – un répertoire en ligne des émissions industrielles accessible à tous les citoyens de l'Union – s'est vu décerner par la *European Information Association* le prix de la meilleure source d'information électronique en avril 2005.

Lancé en février 2004 par la Commission européenne et l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), l'EPER fournit des données locales détaillées sur les polluants rejetés dans l'air et dans l'eau par quelque 10 000 installations industrielles dans l'Union européenne et en Norvège. Rien que la première année, 230 000 visites ont été comptabilisées sur le site.

"L'EPER est une grande première dans le domaine de l'information offerte aux citoyens européens sur leur environnement local" déclare la Directrice exécutive de l'AEE, le Prof. Jacqueline McGlade.

### Pour plus d'informations

Site web de l'EPER  
[www.eper.cec.eu.int](http://www.eper.cec.eu.int)

## Les constructeurs automobiles se mettent au "vert"

L'écologisation dans le secteur de la construction automobile commence à porter ses fruits dans l'UE-15, les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) des nouvelles voitures particulières ayant enregistré une baisse de 11,8 % entre 1995 et 2003.

Le rapport annuel de la Commission européenne sur les émissions de CO<sub>2</sub> des voitures neuves, adopté en juin 2005, montre que l'industrie automobile respecte l'accord volontaire conclu en vue de commercialiser des véhicules moins polluants. La palme revient aux constructeurs japonais, dont les émissions ont été réduites de 12,2 %, talonnés par les constructeurs automobiles européens, avec une réduction de 11,9 %.

Néanmoins, il faudra faire plus pour que les sociétés puissent honorer des objectifs plus ambitieux d'ici 2008/2009. "Pour respecter les engagements de Kyoto et réduire notre dépendance vis-à-vis du pétrole, nous devons juguler les émissions de CO<sub>2</sub> dues aux transports, un secteur où les émissions ne cessent d'augmenter" a déclaré le Commissaire européen en charge de l'Environnement Stavros Dimas.

### Pour plus d'informations

Stratégie de l'Union européenne relative aux émissions des voitures particulières  
[www.europa.eu.int/comm/environment/co2/co2\\_home\\_fr.htm](http://www.europa.eu.int/comm/environment/co2/co2_home_fr.htm)

## Feu vert pour les combustibles marins

La nouvelle Directive fraîchement adoptée relative à la teneur en soufre des combustibles marins contribuera à réduire les émissions atmosphériques dues aux navires en diminuant les émissions de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) et de particules. Rien que pour le SO<sub>2</sub>, les réductions représenteront plus de 500 000 tonnes par an d'ici 2006.

"La politique communautaire visant à promouvoir une navigation propre a vraiment le vent en poupe" souligne le Commissaire européen en charge de l'Environnement Stavros Dimas, qui se félicite de cette nouvelle Directive.

Les navires constituent aujourd'hui la principale source d'émissions de SO<sub>2</sub> dans l'Union européenne, le secteur maritime ayant en effet traîné, par rapport à l'industrie terrestre, pour faire amende honorable. Ces émissions ont des incidences significatives sur le plan terrestre, affectant la santé humaine et l'environnement, en particulier dans les ports et les zones côtières.

En mai 2005, la Commission européenne a également proposé de débloquer une enveloppe de 154 millions d'euros pour aider l'Agence européenne pour la sécurité maritime à combattre la pollution due aux navires au cours des sept prochaines années. Mais il faut avant cela que les dirigeants de l'Union adoptent les Perspectives financières 2007-2013.

### Pour plus d'informations

Politique de l'Union européenne relative aux émissions dues aux navires  
[www.europa.eu.int/comm/environment/air/transport.htm#3](http://www.europa.eu.int/comm/environment/air/transport.htm#3)

## Tous à l'eau...

Le rapport annuel de l'Union européenne sur les eaux de baignade montre que le littoral européen s'en sort assez bien pour 2004: 96 % des plages ont satisfait aux critères de propreté visés par la Directive de 1976 sur les eaux de baignade.

La situation des eaux de baignade intérieures est moins rose, cependant. Un point d'eau douce sur dix ne satisfait pas aux normes minimales... C'est moins bien que l'année précédente.

Le rapport couvre 19 965 zones de baignade à travers l'Union européenne. La qualité des eaux dans les nouveaux États membres s'est révélée un peu inférieure, en moyenne, par rapport à l'UE-15, même si des plages chypriotes et slovènes se retrouvent en bonne position. La Commission européenne s'inquiète du fait que certains pays préfèrent fermer des zones de baignade intérieures au lieu de les assainir.

### Pour plus d'informations

Site web relatif aux eaux de baignade  
[www.europa.eu.int/water/water-bathing/index\\_en.html](http://www.europa.eu.int/water/water-bathing/index_en.html)

## On en revient toujours à la terre...

Le premier *Atlas européen des sols* jamais élaboré décrit les menaces qui pèsent sur les sols d'Europe, leur diversité et l'importance qu'ils revêtent pour notre vie. L'Atlas est ouvert aux non-spécialistes, avec des textes, des cartes et des photos accessibles à tous.

La Commission européenne a lancé l'atlas en avril 2005 dans le but de sensibiliser l'opinion au rôle crucial de soutien que joue cette ressource vivante qu'est le sol, en faveur de la survie d'écosystèmes complexes ainsi que des activités et de la santé humaines.

Toutefois, les sols sont menacés par des pratiques de gestion des terres peu durables, entraînant notamment l'érosion et la destruction des matières organiques, par la construction de logements et d'infrastructures, par la pollution et, de plus en plus, par la sécheresse, les inondations et les glissements de terrain - résultant du changement climatique. Une fois détruits, les sols le sont pour toujours, avec les conséquences désastreuses que cela suppose pour l'ensemble de l'écosystème.

L'Atlas des sols s'appuie sur le Système européen d'information sur les sols et est l'œuvre de scientifiques provenant de plus de 40 pays. La Commission européenne s'en inspirera pour élaborer sa future stratégie thématique sur la protection des sols.

### Pour plus d'informations

Atlas européen des sols  
[www.jrc.cec.eu.int/soil-atlas](http://www.jrc.cec.eu.int/soil-atlas)



## Hausse des émissions responsables du changement climatique

Les émissions de gaz à effet de serre sont en augmentation. Une mauvaise nouvelle confirmée par les dernières statistiques en la matière qui montrent que ces émissions ont augmenté de 1,5 % dans l'ensemble de l'Union européenne en 2003 et de 1,3 % dans les 15 anciens États membres.

La moyenne, sur les 5 dernières années, des émissions dans les 15 anciens États membres de l'Union, qui se sont fixé un objectif collectif en vertu du Protocole de Kyoto, demeure inférieure de 2,9 % aux niveaux de 1990. L'UE-15 doit réduire ses émissions de 8 % entre 2008 et 2012 pour atteindre son objectif et contribuer à limiter les effets du changement climatique.

Le rapport, basé sur des statistiques nationales et compilé par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), conclut que cette augmentation est due à l'accroissement de la production d'électricité à

partir du charbon. Le charbon rejette plus d'émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) que d'autres combustibles fossiles.

Cependant, ces chiffres sont antérieurs à l'introduction de nouvelles initiatives, telles que le système européen d'échange des droits d'émission, lancé en janvier 2005, initiatives qui devraient faire baisser les émissions des gaz à effet de serre.

### Pour plus d'informations

Inventaire de l'AEE

[http://org.eea.eu.int/documents/newsreleases/ghg\\_inventory\\_report-fr](http://org.eea.eu.int/documents/newsreleases/ghg_inventory_report-fr)

## Faire passer le message...

L'Union européenne envisage de lancer une campagne d'une valeur de 5 millions d'euros à travers les 25 États membres dans le but de sensibiliser les citoyens au changement climatique et aux moyens à mettre en œuvre pour le combattre.

Une étude réalisée récemment montre que les autorités de dix pays de l'Union européenne ont mené ou sont en train de mener des campagnes dans ce domaine. À l'exception de l'Autriche, dont la campagne d'information cible principalement l'industrie, tous ces pays ont choisi de sensibiliser le grand public. Les ONG de défense de l'environnement ont également joué un rôle actif en faveur de la sensibilisation au changement climatique dans la quasi-totalité des États membres.

Cette vaste campagne européenne s'inspirera de ces expériences en mettant en évidence le rôle positif que chaque citoyen peut jouer dans la lutte contre le changement climatique. Le coup d'envoi de la campagne sera donné au printemps 2006.

Selon une récente étude Eurobaromètre, le changement climatique est l'une des trois grandes priorités des citoyens européens.

## Élaboration des plans d'allocation de CO<sub>2</sub>: Mission accomplie pour tous les États membres

En juin 2005, la Commission européenne a approuvé le plan national d'allocation (PNA) pour la Grèce, ouvrant ainsi la voie à la phase 2005-2007 du système européen d'échange des droits d'émission.

En d'autres termes, cela signifie que les 25 États membres de l'Union se sont tous fixé des limites applicables aux quantités de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) que leurs industries fortement consommatrices d'électricité et d'énergie peuvent émettre avant de devoir acheter des quotas supplémentaires via le système européen d'échange des droits d'émission (EU ETS).

Il a fallu 14 mois pour approuver l'ensemble des PNA. Ils permettent l'émission de 6,5 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> provenant de quelque 11 400 installations entre 2005 et 2007. La Commission a renvoyé 14 des 25 propositions initiales, exigeant une réduction du nombre de quotas à allouer, dans le but de satisfaire aux objectifs de Kyoto.

En août, l'Union européenne a clos le processus de consultation des parties prenantes lancé sur l'internet dans le cadre de la révision du système ETS.

### Pour plus d'informations

Plans nationaux d'allocation  
[www.europa.eu.int/comm/environment/climat/emission\\_plans.htm](http://www.europa.eu.int/comm/environment/climat/emission_plans.htm)

Enquête sur le web  
[www.europa.eu.int/comm/environment/climat/emission.htm](http://www.europa.eu.int/comm/environment/climat/emission.htm)

## Des études montrent que les incidences de REACH sont gérables

Le Groupe de haut niveau du système REACH – le nouveau cadre réglementaire proposé pour les substances chimiques – s'est réuni en avril 2005 pour examiner les résultats des études évaluant l'impact de ce système sur certaines industries et dans les dix nouveaux États membres.

Ces études portaient principalement sur les secteurs des produits chimiques, de l'automobile, de l'électronique, des emballages souples et des matières inorganiques (métaux, ciment, papier, etc.).

Selon Stavros Dimas, Commissaire européen en charge de l'Environnement, "les résultats de ces études sont rassurants. Les coûts et incidences de REACH sont gérables". Mais il a ajouté qu'il fallait faire davantage pour aider les sociétés – en particulier les petites et moyennes entreprises (PME) – à mettre en œuvre ces règles.

Les messages clés suivants se dégagent des études réalisées:

- Les effets négatifs sur la compétitivité et l'innovation devraient être faibles et les délocalisations industrielles dues à REACH sont improbables.
- Les substances peu utilisées – et donc disponibles en faibles quantités – risquent de devenir moins rentables en termes de production, du fait des coûts uniques d'enregistrement. Par contre, les substances qui revêtent une certaine importance pour les activités des utilisateurs en aval ne devraient, selon toute vraisemblance, pas être retirées du marché.
- Les PME risquent de se montrer les plus vulnérables aux coûts additionnels.
- Les entreprises reconnaissent déjà pouvoir tirer des avantages du système REACH, comme par exemple une meilleure information sur les substances chimiques et une gestion des risques améliorée et facilitée.

Le Groupe de haut niveau est composé de représentants de la Commission européenne, du Conseil, du Parlement européen, de l'industrie et d'autres parties prenantes.

### Pour plus d'informations

REACH  
[www.europa.eu.int/comm/enterprise/reach/index.htm](http://www.europa.eu.int/comm/enterprise/reach/index.htm)

Évaluation d'impact  
[www.europa.eu.int/comm/environment/chemicals/reach.htm](http://www.europa.eu.int/comm/environment/chemicals/reach.htm)

# Nouvelles publications de la Direction Générale de l'environnement



## Le changement climatique expliqué aux jeunes (Climate change: What is it all about? An introduction for young people)

Brochure, uniquement disponible en anglais pour l'instant.  
ISBN 92-894-8915-4  
Numéro de catalogue KH-35-01-344-EN-C

Une brochure qui explique clairement aux jeunes de 12 à 16 ans en quoi consiste le changement climatique. Les jeunes y trouveront une multitude d'exemples pratiques décrivant l'impact du réchauffement de la planète au quotidien ainsi que des conseils pour lutter personnellement contre ce fléau.

[www.europa.eu.int/comm/environment/pubs/pdf/climate\\_change\\_youth\\_en.pdf](http://www.europa.eu.int/comm/environment/pubs/pdf/climate_change_youth_en.pdf)



## La Terre brûle!

Disponible en 20 langues.  
ISBN 92-894-8896-4  
Numéro de catalogue KH-64-05-838-FR-C

Après le succès de *Secrets à dire, Le saumon de la source rouge et Si belles hirondelles!*, voici un nouveau livre illustré pour enfants racontant les aventures de Tom et de Lila le renard. L'histoire se penche sur l'impact du changement climatique.

[www.europa.eu.int/comm/environment/youth/index\\_en.html](http://www.europa.eu.int/comm/environment/youth/index_en.html)

## Life, Natura 2000 et les zones militaires (Life, Natura 2000 and the military)



Brochure, uniquement disponible en anglais, ISBN 92-894-9213-9  
Numéro de catalogue KH-66-05-571-EN-N  
Site web uniquement [www.europa.eu.int/comm/environment/life/intoproducts/lifeandmilitary\\_en.pdf](http://www.europa.eu.int/comm/environment/life/intoproducts/lifeandmilitary_en.pdf)

Cette brochure s'intéresse aux projets

LIFE-Nature présentant une dimension militaire ainsi qu'au contexte ayant présidé à la mise en œuvre de ces projets.

## Compilation des projets Life-Nature 2004 (Life-Nature Projects 2004 Compilation)

Rapport, uniquement disponible en anglais, ISBN 92-894-9196-5, Numéro de catalogue KH-66-05-523-EN-N  
Site web uniquement: [www.europa.eu.int/comm/environment/life/intoproducts/lifenatcompilation\\_04.pdf](http://www.europa.eu.int/comm/environment/life/intoproducts/lifenatcompilation_04.pdf)

En 2004, la Commission européenne a approuvé le financement de 77 projets de conservation de la



nature pour un budget total de 76 millions d'euros, au titre de l'instrument financier pour l'environnement (LIFE). Tous les projets retenus contribueront au développement de Natura 2000, le réseau européen d'espaces protégés abritant des habitats sauvages de grand intérêt et des espèces menacées.

## Dépliant promotionnel pour le site web LIFE (The LIFE Website promotional leaflet)

Disponible uniquement en anglais  
Numéro de catalogue KH-67-05-565-EN-D

Présentation du site web LIFE - guichet unique pour toutes les informations sur LIFE, principal programme de l'Union dont l'objectif est de financer des projets environnementaux en Europe. Le programme LIFE est à l'avant-plan de la politique communautaire de l'environnement. Depuis 1992, il a consacré 1,4 milliard d'euros au financement d'actions concrètes visant à améliorer et à sauvegarder l'environnement européen.

[www.europa.eu.int/comm/environment/life/intoproducts/index.htm](http://www.europa.eu.int/comm/environment/life/intoproducts/index.htm)

Sauf mention contraire, les publications sont disponibles gratuitement à l'adresse suivante: Centre d'information (BU-9 0/11), DG Environnement, Commission européenne, B-1049 Bruxelles, Belgique.  
Fax: + 32 2 29 96198  
E-mail: [env-pubs@cec.eu.int](mailto:env-pubs@cec.eu.int)



## Sélection de Propositions et de Communications récentes

Ces documents sont disponibles sur la base de données EUR-Lex à l'adresse: <http://europa.eu.int/eur-lex/fr/index.htm>

Il est possible de suivre les procédures interinstitutionnelles via la base de données Pre-Lex à l'adresse: <http://europa.eu.int/prelex/apcnet.cfm?cl=fr>

- > Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen: Projet de déclaration sur les principes directeurs du développement durable. (COM/2005/218 final) (Secrétariat général)
- > Proposition de Décision du Conseil sur la signature du protocole sur la protection des sols, du protocole sur l'énergie et du protocole sur le tourisme de la convention alpine. (COM/2005/244 final)
- > Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen: Sommet 2005 des Nations unies – Relever les défis mondiaux et assurer la réussite des réformes des Nations unies. (COM/2005/259 final) (DG Relations extérieures)
- > Livre vert sur l'efficacité énergétique ou *Comment consommer mieux avec moins*. (COM/2005/265 final) (DG Énergie & Transports)
- > Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen: Mise en œuvre de la stratégie communautaire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> des voitures: Cinquième Communication annuelle sur l'efficacité de la stratégie. (COM/2005/269 final)
- > Proposition modifiée de Directive du Parlement européen et du Conseil sur la protection des eaux souterraines contre la pollution. (COM/2005/282 final)
- > Proposition de Décision du Conseil concernant la mise sur le marché, conformément à la Directive 2001/18/CE du Parlement européen et du Conseil, d'un maïs génétiquement modifié (Zea mays L., lignée 1507) pour le rendre résistant à certains parasites de l'ordre des lépidoptères et tolérant à l'herbicide glufosinate-amonium. (COM/2005/284 final)
- > Proposition de Décision du Conseil modifiant l'annexe II de la Directive 2000/53/CE du Parlement européen et du Conseil relative aux véhicules hors d'usage. (COM/2005/291 final)

## Agenda

### 14-16 septembre

Sommet des Nations unies en vue d'évaluer les progrès en faveur de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement adoptés en 2000, New York, États-Unis

### 16-22 septembre

Semaine de la mobilité avec, en point d'orgue, l'organisation de la Journée européenne sans voiture, le 22 septembre, dans l'ensemble de l'Europe

### 17 octobre

Conseil "Environnement" (réunion des Ministres européens de l'Environnement) – discussion et décision sur plusieurs propositions législatives, Luxembourg

### 7-8 novembre

Conférence mondiale sur les énergies renouvelables visant à promouvoir l'utilisation à l'échelle mondiale des sources d'énergies renouvelables, Pékin, Chine.

### 28 novembre-9 décembre

11<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques / 1<sup>ère</sup> Réunion des Parties au Protocole de Kyoto, Montréal, Canada

### 2 décembre (date à confirmer)

Conseil "Environnement" (réunion des Ministres européens de l'Environnement) – discussion et décision sur plusieurs propositions législatives, Bruxelles, Belgique

### 1<sup>er</sup> janvier 2006

L'Autriche succède au Royaume-Uni à la présidence de l'Union européenne

Commission européenne  Septembre 2005

# L'Environnement pour les EUROPEENS

Magazine de la Direction Générale de l'environnement

SUPPLEMENT AU N° 21

ISSN 1563-4159

## Changement climatique: à bras le corps!



**GREEN WEEK 2005**

Tel était le slogan de la Semaine verte 2005 (du 31 mai au 3 juin), qui a attiré près de 4 000 participants et plus de 160 experts et orateurs. Les participants se sont penchés, à travers une vingtaine de sessions et d'ateliers, sur les effets du changement climatique ainsi que sur les solutions pouvant être mises en œuvre pour en réduire l'impact.

Pour en savoir plus sur tout ce qui a été dit, ainsi que sur les expositions et les autres manifestations organisées, consultez le supplément spécial "Semaine verte" à la présente édition de *L'Environnement pour les Européens*.

